

LISTE AIDE-MÉMOIRE « GROUPE »

FORMATION

- Quelle est la date de création du groupe ?
 - Qui sont les membres fondateurs ?
-

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

- Quel est le rôle de chacun des membres ? Y a-t-il des services particuliers que certains s'engagent à rendre ?
 - Quel est le niveau d'engagement attendu de la part de chaque membre ? Le groupe doit-il être mis en priorité ? Le membre est-il substitut sur certaines tournées ou disponible seulement pour les périodes d'enregistrement ? Le membre offre-t-il des garanties de disponibilité pour certains horaires/périodes ?
 - Existe-t-il certaines restrictions ? P. ex. un membre peut-il faire partie d'un projet musical similaire ? Développer un projet solo ?
 - Quelles sont les activités principales du groupe ? (tournée, studio, etc.)
-

DROITS, RESPONSABILITÉS ET POUVOIR DÉCISIONNEL DES MEMBRES

- Tous les membres ont-ils les mêmes droits ? Certains ont-ils un droit de regard/contrôle sur certaines décisions ? Si oui, sur quelles décisions ?
- Comment les décisions sont-elles prises ? (P. ex., de façon unanime, majorité, etc. ? Par écrit, lors d'une rencontre, etc. ?) Certains membres sont-ils responsables de certaines décisions ? Le processus décisionnel varie-t-il selon le type d'activités/contexte (question financière/créative/contractuelle/collaboration, etc.)

- Existe-t-il un droit de veto/décision finale ?
 - Qui a autorité pour signer les contrats ? Existe-t-il certaines limites ?
-

NOM DU GROUPE

- À qui appartient le nom du groupe ?
 - Qu'advient-il si le groupe se sépare ? Si le créateur du nom du groupe ou membre(s) fondateur(s) quitte(nt) le groupe ?
 - Le nom du groupe est-il ou va-t-il être enregistré au titre d'une marque de commerce ? Qui en est le propriétaire ?
-

PARTAGE DES DROITS

- Comment les droits d'auteur sont-ils partagés à l'égard des œuvres musicales écrites/composées ?
 - Existe-t-il une procédure de répartition de droits standards (p. ex. tous les membres présents lors de la création se répartissent en parts égales les droits) ou cela varie au cas par cas ?
 - Comment sont partagés les droits sur les enregistrements sonores produits ?
 - Qui contrôle sur les actifs du groupe ? (p. ex. un membre sortant propriétaire peut-il exiger du groupe qu'il cesse l'exploitation d'un enregistrement ?)
 - Existe-t-il d'autres actifs dont la propriété doit être décrite (équipement, matériel audiovisuel, œuvres musicales et enregistrements sonores existants, etc.) ?
-

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES : INVESTISSEMENTS, DÉPENSES, PROFITS ET COMPTABILITÉ DU GROUPE

- Y'a-t-il eu des investissements (argent/équipement) de faits par certains membres du groupe ?
- Comment les dépenses/pertes sont-elles partagées entre les membres du groupe ?
- Les profits sont-ils partagés de la même façon pour les différentes sources de revenus (p. ex. prestations sur scène, produits dérivés, enregistrements sonores, revenus éditoriaux) ?

- Existe-t-il des budgets pour certains projets ? Des budgets doivent-ils être établis ?
 - Qui est responsable de la comptabilité ? Du compte bancaire ? De payer les dépenses, y compris les parts des membres du groupe ?
-

DÉPART/ARRIVÉE D'UN MEMBRE

- Existe-t-il des causes d'expulsion ?
- Quelle est la procédure pour expulser un membre du groupe (vote majorité, unanime moins le membre concerné, etc.) ? Quelle est la procédure pour quitter le groupe ? Un préavis doit-il être donné ?
- Quelle est la procédure pour l'arrivée d'un nouveau membre ?
- Qu'advient-il quand un membre quitte le groupe ? Décède ou devient inapte ?
- Comment sont partagés les actifs et les dettes du groupe si tous les membres du groupe se séparent ? Quelles sont les responsabilités de chacun face aux contrats encore vigoureux (de spectacle, de disque, etc.)

* **IMPORTANT** : Cette liste n'est pas exhaustive et ne peut être considérée au titre d'un avis juridique : je vous encourage fortement à obtenir l'avis d'un.e conseiller.ère juridique pour la rédaction d'un document adapté à vos besoins !